Contenus

Code du Cours	Nom du Cours	Semestre du Cours	Cours Théoriques	Travaux Dirigés (TD)	Travaux Pratiques (TP)	Crédit du Cours	ECTS
ING401	Anglais juridique I	7	2	0	0	2	2

Cours Pré-Requis	
Conditions d'Admission au Cours	

Langue du Cours	Anglais
Type de Cours	Obligatoire
Niveau du Cours	Licence
Objectif du Cours	Ce cours vise à développer les compétences des étudiants en matière d'utilisation de la langue anglaise dans le contexte de leur pratique juridique. Les étudiants apprendront la terminologie juridique, feront des présentations en anglais, rédigeront des mémoires et des projets de décisions en anglais. Le cours permettra également aux étudiants d'améliorer leurs compétences en matière de plaidoirie.
Contenus	- Litiges internationaux - Droit international et comparé de la responsabilité - Règles de procédure internationales et comparées - Découverte et production de documents - Rédaction de conclusions écrites - Préparation de la rédaction du mémoire et du contre-mémoire dans le tribunal fictif choisi - Préparation de la plaidoirie - L'audition - Rédaction du jugement/de la sentence de la cour/du tribunal
Ressources	Legal Writing and Analysis, 2nd edition Linda H. Edwards Jugements des tribunaux

Intitulés des Sujets Théoriques

Semaine	Intitulés des Sujets
1	Introduction au cours : Méthodologie et contenu
2	Common Law et Droit Continental
3	Différends Internationaux
4	Présentation (exemplaire) de l'enseignante
5	Présentations des étudiants
6	Présentations des étudiants
7	Présentations des étudiants
8	Présentations des étudiants
9	Principes fondamentaux pour la rédaction des articles juridiques en anglaise
10	Étude d’un article
11	Étude d’un article
12	Étude d’un article
13	Examen d’une décision de justice
14	Examen d’une décision de justice